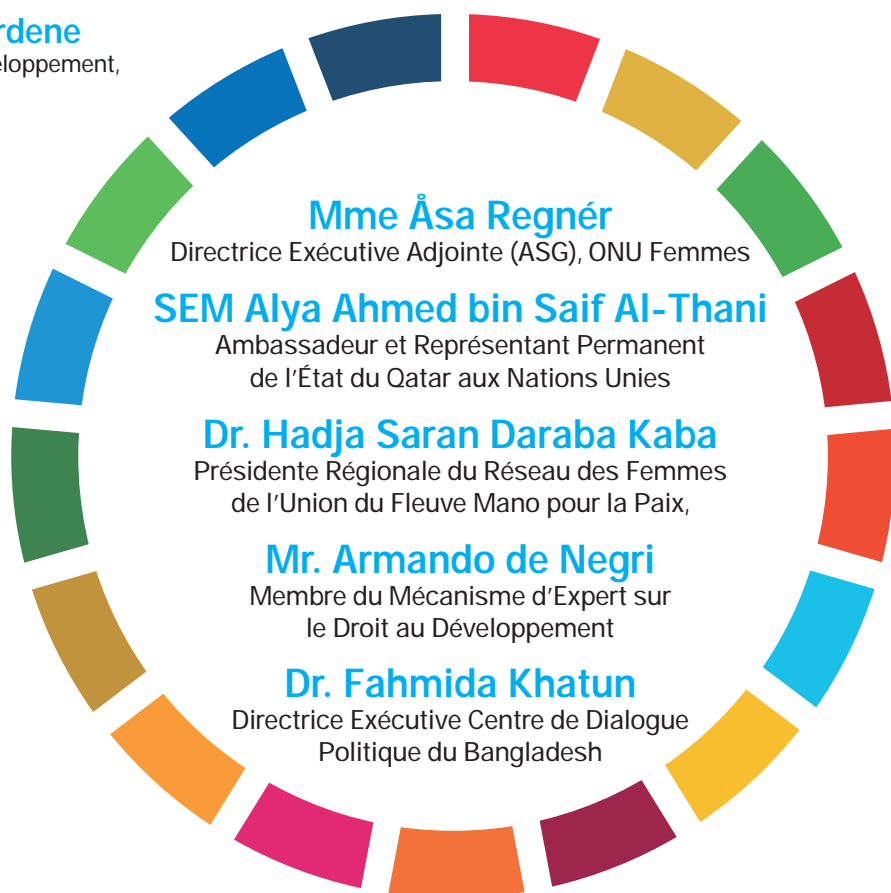
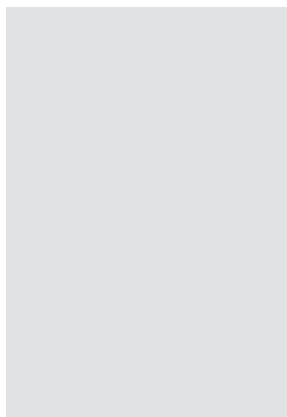


MODÉRATEUR

Mr. Ayuush Bat-Erdene

Chef section Droit au Développement,
ONU Droits de l'Homme



LES PAYS LES MOINS AVANCÉS ET LE DROIT AU DEVELOPPEMENT :

L'Assemblée générale a décidé d'organiser la 5^e Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés du 23 au 27 janvier 2022 à Doha, au Qatar. Cette conférence sera l'occasion d'adopter un nouveau programme d'action sur 10 ans pour les PMA qui sera crucial pour réaliser le droit au développement dans ces pays.

En 2021, les PMA sont les suivants : Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Îles Salomon, Kiribati, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao (Laos), République Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sud-Soudan, Tchad, Timor-Leste, Togo, Tuvalu, Yémen et Zambie.

En Afrique, ONU Droits de l'Homme est représenté dans les PMA suivants : Burkina Faso, Éthiopie, Gambie, Guinée, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Somalie, Soudan, Sud-Soudan et Tchad.